

E 2001 (C) 4/142

Relations avec l’Ethiopie
Notice du Chef de la Division des Affaires étrangères du
Département politique, M. de Stoutz

Berne, 22 mai 1934

M. F. Hall¹, notre informateur bénévole sur les affaires d’Ethiopie, vient me voir et expose:

Les dispositions de l’Empereur à l’égard de la Suisse, manifestées à l’occasion du récent raid de Mittelholzer² sur l’avion livré au Roi des Rois, demeurent très favorables et autorisent l’espoir d’un développement réjouissant de nos affaires avec l’Abyssinie, en dépit des efforts des grandes puissances pour faire échec à cette concurrence et de l’activité déployée également par la Belgique pour nous disputer le marché.

M. Hall a eu à lutter contre l’Autorité militaire qui tentait de discréditer les canons contre avions (24 pièces = 600 000 frs) fournis par Oerlikon en alléguant

1. *Sur F. Hall, cf. DDS vol. 10, n.° 50, n. 1.*

2. *Parti de Zurich-Dübendorf le 2 février, l’aviateur W. Mittelholzer s’est posé à Addis-Abeba le 23 février 1934, à bord d’un trimoteur Fokker de la Swissair livré à l’empereur d’Ethiopie. Cf. E 2001 (C) 3/136.*



114

25 MAI 1934

qu'ils étaient d'un maniement trop compliqué pour des Abyssins. Une intervention personnelle de M. Hall auprès du souverain a eu pour résultat l'initiative, prise par ce dernier, d'envoyer à Oerlikon 22 jeunes gens destinés à être formés au maniement des pièces et à recevoir toute l'instruction technique désirable. Ces 22 Abyssins sont arrivés à Zurich sous la conduite de M. Hall qui s'occupe de leur assurer l'autorisation de séjour pour un an.

J'ai requis, par téléphone, toutes facilités de la part de la Police fédérale des étrangers, en soulignant que les frais de cette période d'instruction sont assumés entièrement par le Gouvernement éthiopien et en faisant valoir l'intérêt économique suisse en jeu.